

La chasse nuit à la biodiversité, démontre un naturaliste

18 novembre 2017 / Émilie Massemin (Reporterre)



Spécialiste des mammifères, Pierre Rigaux dénonce l'emprise de la chasse sur les paysages, et démontre que ses fonctions « régulatrices » sont fictives. En cause : l'élevage massif d'animaux à chasser. Reporterre l'a accompagné battre la campagne, au cœur de la saison des moteurs de 4x4, des aboiements et des coups de feu.

-
- *Drôme et Isère, reportage*

Après des kilomètres de cambrousse drômoise dorée de soleil, le Vercors en toile de fond, nous croisons enfin âme qui vive — vêtue de l'immanquable gilet orange. « *Nous sommes en semaine, c'est calme,*

observe Pierre Rigaux, 37 ans, membre de la Société française d'étude et de protection des mammifères (SFEPM), au volant de sa camionnette bringuebalante. *Sinon, il n'y aurait aucun promeneur, seulement des chasseurs partout. C'est fou, ce loisir où, chaque week-end, des dizaines de milliers de gens se promènent dans la campagne avec une arme à feu et tirent des centaines de milliers de balles de fusil.* » En 2015, la France comptait plus de 1,1 million de chasseurs, [selon la Fédération nationale](#). « 700.000 à 800.000 pratiquent vraiment. Ce nombre décroît mais il reste plus important que dans les autres pays européens. »

- **Visionnez notre reportage**

Premier arrêt : un élevage de gibier à proximité de Parnans. Pierre Rigaux s'extirpe de la camionnette et s'approche d'enclos étroitement grillagés et couverts de filets. « À l'intérieur, ce sont des faisans et des perdrix rouges. Ils ont même des petits bidules en plastique sur le bec pour les empêcher de se blesser entre eux. » Un peu plus loin, un bâtiment abrite les couvoirs, où les œufs sont gardés au chaud jusqu'à leur éclosion et où les poussins sont élevés avant de rejoindre leurs congénères. « Ce n'est pas un très grand élevage, 5.000 têtes environ, mais c'est un bon complément de revenu. Les clients sont principalement des chasseurs du coin », explique l'éleveur, venu à notre rencontre.

Plus de 20 millions d'animaux élevés chaque année pour la chasse

Une goutte d'eau dans la filière. « 20 millions d'animaux sont élevés chaque année pour la chasse, c'est autant que les cochons pour la viande », indique Pierre Rigaux, qui précise qu'une partie sont exportés. Le **Syndicat national des producteurs de gibier de chasse a dénombré** quelque 1.500 élevages d'où sont issus 14 millions de faisans, 5 millions de perdrix grises et rouges, 1 million de canards colverts, 100.000 lapins de garenne, 40.000 lièvres, 10.000 cerfs et 7.000 daims. En tout, un tiers des 30 millions d'animaux tués chaque année seraient issus d'élevages. « Dans les plaines cultivées, on ne trouve quasiment que ça. L'argument selon lequel la chasse est nécessaire à la régulation des espèces en prend un coup », souligne Pierre Rigaux.



En ce mois d'octobre, les enclos sont presque vides. « Les lâchers sont massifs en août et septembre, avant l'ouverture de la chasse, explique le naturaliste. Les animaux ont du mal à se reproduire et à se nourrir, on en voit beaucoup errer le long des routes à la recherche de grain. » Ces bêtes sont des proies faciles pour les carnivores. « Cette pratique de l'élevage n'est pas étrangère au classement comme nuisibles du renard et des petits mustélidés [belettes, blaireaux, putois, martres, etc.]. C'est insensé : on supprime des animaux sauvages pour lâcher des animaux élevés. Justement, voici un piège à renard », remarque Pierre Rigaux en désignant une petite cage métallique enterrée dans le sol, au pied de l'enclos.

Autre effet néfaste : des dizaines d'espèces élevées et lâchées pour la chasse sont exotiques. « Comme le

faisan, originaire d'Asie », précise le naturaliste en regagnant son véhicule. Certaines de ces introductions ont nui aux espèces locales. Par exemple, des cailles du Japon asiatiques, dont les lâchers sont aujourd'hui interdits, se sont accouplées avec des cailles des blés européennes. Conséquence, une « grave pollution génétique », selon les termes du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN). « Ces deux espèces n'ont pas les mêmes habitudes de migration, explique Pierre Rigaux, alors que la camionnette nous emmène du nord de la Drôme jusqu'aux confins de l'Isère. Les petits se sont retrouvés déboussolés, avec des migrations étranges. » À ses dires, les croisements entre perdrix rouges et perdrix bartavelles n'ont guère été plus concluants.



Les mammifères aussi ont été allègrement élevés et lâchés pour la chasse. Démonstration dans la carrière de Saint-Hilaire-du-Rosier, dans le sud de l'Isère. Dans ce vaste théâtre de sable blanc, aux reliefs curieusement adoucis par le ruissellement de la dernière pluie, le naturaliste se met en quête de crottes et d'empreintes de pattes de lapin. « Voilà l'exemple d'un animal d'origine méditerranéenne introduit pour la chasse. À une époque, on a même lâché des lapins de Floride. Les chasseurs leur installent des garennes artificielles et attendent deux ou trois ans que la population augmente avant de leur tirer dessus. » Après avoir repéré un terrier « probablement squatté par un renard », une cible déchirée et d'étranges pièces métalliques par terre — mais ni pompon blanc ni de grandes oreilles — nous repartons vers la camionnette. « Les chasseurs prétendent que ces introductions servent à diversifier le gibier et améliorer la biodiversité, poursuit Pierre Rigaux. Prenons le mouflon, cas typique de truc bizarroïde : il s'agit d'une espèce originaire du Moyen-Orient, croisée pour obtenir ces cornes enroulées qui font de si beaux trophées, puis relâchée partout dans le monde dans les années 1950 ! »



« Le droit d'entrée est offert en cas de prélèvement d'un trophée de 2.000 euros ou plus »

Peu après, nous arrivons au domaine de Valfanjouse, à Léoncel, dans la Drôme. Dans ce parc d'attractions cynégétique de 400 hectares sont élevés daims, cerfs élaphe et Sika, chevreuils, mouflons et autres « trophées de vos rêves », **comme les désigne le site internet du domaine**. Ils peuvent y être abattus toute l'année, même après la fermeture de la chasse en février. « *La dernière fois que je suis venu, j'ai croisé un camion rempli de nourriture pour les animaux, raconte Pierre Rigaux. C'est exactement la même chose qu'un élevage de vaches !* » Mais la venaison a un prix : 535 euros le mouflon, 770 euros le daim, 1.600 euros le cerf 10 cors. « *Le droit d'entrée est offert en cas de prélèvement d'un trophée de 2.000 euros ou plus* », précise le site.

« Ce sont 400 hectares de forêt magnifique du parc du Vercors qui sont soustraits aux promeneurs, se désole le naturaliste. En plus, ce type de chasse n'a aucun intérêt écologique. La preuve, la réglementation exige que les enclos soient bien fermés pour éviter les lâchers d'espèces exotiques ! » C'est en effet à cause de trous dans le grillage que plusieurs populations de cerfs Sika se sont établies en France. « Et sur la montagne Saint-Victoire, dans les Bouches-du-Rhône, se trouve la seule population de mouflons à manchettes de France, qui se sont enfuis d'un enclos à proximité. »



Après l'enclos, retour dans la forêt près de la commune de Chabeuil. Le lieu a l'air sauvage, mais un petit champ cultivé apparaît au milieu des arbres. La terre est complètement retournée sur trois bons mètres au milieu de la parcelle. « *Les sangliers ont fouillé du groin pour chercher des vers ou des semences, interprète le naturaliste. Nous sommes sur un site classé en zone noire à cause des dégâts qu'ils causent dans les cultures. Ce statut permet un plan de gestion draconien et l'élimination de nombreux animaux.* » En témoigne le mirador en bois placé juste à côté du champ, où les chasseurs se juchent pour tirer vers le bas et éviter que les balles ne se perdent et ne tuent quelqu'un.

« Attirer les sangliers dans son propre territoire de chasse et éviter qu'ils n'aillent chez le voisin »

Quelques mètres plus loin, derrière le rideau d'arbres, Pierre Rigaux découvre un pinceau et un bidon rempli d'un liquide noir gluant et très odorant suspendus à une branche. À côté, les troncs d'un arbre ont été badigeonnés de cette étrange substance visqueuse. « *Ce produit à base de sels minéraux sert à attirer les sangliers dans son propre territoire de chasse et éviter qu'ils n'aillent chez le voisin.* » Les chasseurs ont également aménagé une mare, où les animaux viennent se vautrer. Pour le naturaliste, ces équipements témoignent du manque de volonté des chasseurs de se débarrasser une bonne fois pour toutes des sangliers : « *Ils ont autrefois été élevés, croisés avec des cochons, lâchés puis nourris. Les chasseurs se sont longtemps limités à une chasse conservatrice, en préservant les reproducteurs.* » Résultat, en dépit d'années de chasse prétendument régulatrice, les effectifs de sangliers ont très fortement augmenté ces dernières années, **selon l'ONCFS**. Au point que le 1^{er} décembre prochain en Ardèche, **les chasseurs pourraient devoir indemniser les agriculteurs à hauteur de 500.000 euros**.

Avant de clore la balade, Pierre Rigaux va rendre une petite visite à des terriers de blaireaux qu'il a repérés. L'occasion d'évoquer des souvenirs d'une enfance et d'une adolescence passées à l'affût des bêtes à plumes et surtout à poils. « *Rien de plus chouette que d'observer les blaireaux qui jouent, s'épouillent, se câlinent... Et comme ils sont miros, tu peux te mettre à quinze mètres derrière un arbre, ils ne te remarqueront pas à condition que tu sois dans le bon sens du vent !* » Mais un jour, des chasseurs ont brutalement mis fin à l'émerveillement : « *Je suis revenu après des déterreurs. Ils avaient laissé un cadavre de blaireau sanguinolent, et un jeune blaireau qui n'avait même pas l'âge de sortir du terrier qui avait été laissé là par les chiens. C'était abominable.* »

Depuis, à son grand chagrin, une partie de son activité d'amoureux des mammifères consiste à jouer à cache-cache avec fusils et chiens de chasse. « *Un jour, je me suis même pris des plombs, sans doute à cause d'une chasse à la bécasse. Dès qu'on s'intéresse à la campagne, à la forêt, à la montagne, l'emprise de la chasse sur le territoire saute aux yeux. L'accaparement de l'espace est énorme. En France, on peut même chasser tous les jours, même dans certaines réserves naturelles !* » Pour essayer de faire bouger les choses, il a ouvert une [page Facebook](#), il y a un an, sur laquelle il publie régulièrement des vidéos où il dénonce les coulisses les moins reluisantes de ce loisir prédateur. « *La plupart des gens n'aiment pas la chasse, y compris ceux qui habitent à la campagne et qui ont peur d'aller se promener pendant les battues. Je pense que la pression populaire pourrait finir par mettre fin à ces pratiques.* »

Lire aussi : [Biodiversité : le lobby de la chasse impose ses volontés](#)

Source : Émilie Massemin pour *Reporterre*

Photos : © Émilie Massemin/*Reporterre* sauf
. chapô : une perdrix bartavelle. [Wikipedia](#) (FokusNatur/CC BY-SA 3.0)
. perdrix : [Wikimedia](#) (Arturo Nikolai/CC BY-SA 2.0)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Editorial](#) > [Reportage](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/La-chasse-nuit-a-la-biodiversite-demontre-un-naturaliste>